

# Repérage du risque suicidaire chez des patients présentant des troubles psychiatriques

**Horaires de la formation : accueil 08h30 début 09h00 fin 17h30**

## Objectifs

### OBJECTIFS GENERAUX

- Etre en capacité de repérer une souffrance psychique et un risque suicidaire dans sa pratique quotidienne
- Maîtriser les outils d'évaluation de la crise suicidaire,

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

- Définir le concept de crise suicidaire
- Identifier les facteurs de risque de passage à l'acte
- Evaluer le degré d'urgence de la situation et de la crise suicidaire (repérage et évaluation du risque suicidaire)
- Identifier les outils pratiques et les techniques d'entretien utiles dans la prévention du suicide

### Public Visé

Médecins Généralistes et Pédiatres

### Pré Requis

Médecin en exercice

## Méthodes et moyens pédagogiques

Formation cognitive : Ateliers et plénières 7 heures

## Qualification Intervenant(e)(s)

PSYCHATRE Pr Yann LE STRAT

## Parcours pédagogique

La France fait partie des pays européens les plus touchés par le suicide. En effet, en 2016, on comptait 9 300 décès par suicide en France métropolitaine. A ce chiffre s'ajoutent environ 200 000 tentatives de suicide par an donnant lieu à un contact avec le système de soins. Le suicide est la première cause de mortalité chez les 25-34 ans et la deuxième chez les 15-24 ans, après les accidents de la voie publique.

Les données de la littérature sur la prévention du suicide sont abondantes pour la prévention primaire et la prévention tertiaire mais pauvres pour la prévention secondaire. Cela tient au fait que les premières manifestations de la crise suicidaire sont difficiles à cerner : ses aspects sont très variables, les troubles sont parfois inapparents, lorsqu'ils existent ils se manifestent par des signes peu spécifiques et permettent peu de prévoir si la crise va évoluer vers une rémission spontanée ou vers une tentative de suicide ou d'autres passages à l'acte.

Il n'y a pas un consensus international sur ses critères de définition. Pourtant il est essentiel de repérer une telle crise suicidaire car elle justifie une prise en charge et constitue un moment fécond où une action thérapeutique est possible. La circulaire du 30 juillet 1992 définit l'urgence psychiatrique comme une demande dont la réponse ne peut être différée : il y a urgence à partir du moment où quelqu'un se pose la question, qu'il s'agisse du patient, de l'entourage ou du médecin : elle nécessite une réponse rapide et adéquate de l'équipe soignante afin d'atténuer le caractère aigu de la souffrance psychique.

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de santé, de savoir comment repérer puis réagir face à une urgence psychiatrique

Voir les dates de sessions en bas de page du site

## Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

PRE ET POST TEST

## Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap.

### Durée

**7.00** Heures  
**1** Jour

### Effectif

De 5 à 40 Personnes

### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **665.00**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

indemnisation  
Inter

**315.00 €**

Exonérés de TVA en vertu du a du 4° du 4 de l'article 261 du CGI



Contactez-nous !

MAFORM Secretariat  
Secretariat

Tél. : 0134164690

Mail : [secretariat@maform.fr](mailto:secretariat@maform.fr)

Code DPC  
**10402325086**



M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

Version : SUIPR23-20230115

M.A.FORM Association loi 1901 de FMC, 12 A, rue des PEPINIERES 95680 MONTLIGNON - Tel 01 34 16 46 90 - [secretariat@maform.fr](mailto:secretariat@maform.fr) - site: [www.maform.fr](http://www.maform.fr)  
Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE d'IDF sous le n° 11950368695. Cet enregistrement ne vaut pas agrément